

# Plus d'un milliard d'euros pour les projets Eureka liés à l'électronique

Au cours des 12 mois écoulés, 44 projets liés à l'électronique ont été labellisés. Entièrement financé par les Etats membres, Eureka pourrait, d'ici un an, faire l'objet d'une dotation de la Commission.

**L**es projets stratégiques ou "clusters" liés à l'électronique (Medea+ en microélectronique, Itea2 dans le domaine des logiciels "middleware", Celtic en télécoms et Euripides en microsystèmes, assemblage et interconnexion) ont généré 44 projets pour un coût total de 1,032 milliard d'euros (part publique incluse) au cours des 12 mois de la présidence italienne d'Eureka qui vient de s'achever. La part française de ces projets représente 350 millions d'euros, soit plus du tiers du montant total. La France, qui est traditionnellement le pays le plus impliqué dans ces "clusters", conserve donc un rôle prépondérant, mais l'Allemagne et les Pays-Bas ont rééquilibré cette tendance au cours des douze derniers mois, sou-

Source : Eureka

## PROJETS LIÉS À L'ÉLECTRONIQUE LABELLISÉS DEPUIS JUILLET 2006

"CLUSTERS"	THÈME DE R&D	COÛT (EN M€)	NB DE PROJETS
MEDEA+	Microélectronique	570	10
ITEA2	Logiciels "middleware"	335	17
CELTIC	Télécoms	84	10
EURIPIDES	Microsystèmes, assemblage et interconnexion	43	7

La part française des "clusters" Eureka liés à l'électronique représente 350 millions d'euros.

ligne Remy Renaudin, coordinateur national français d'Eureka. Eureka a par ailleurs transmis, en avril dernier, une proposition visant à créer un programme spécifique destiné exclusivement aux PME à forte intensité de R&D : celles qui consacrent plus de 10 % de leur chiffre d'affaires à la R&D ou qui emploient plus de 10 % de

leur personnel à cette tâche. Baptisé Eurostars, ce programme les aiderait à faire encore davantage de R&D. Il permettrait de cumuler les avantages d'Eureka en termes de flexibilité et de liberté d'initiative laissée aux entreprises pour élaborer des projets, et ceux du PCRD (programme-cadre de R&D de la Commission) en terme d'assurance

de financement. Ce programme bénéficierait de 400 M€ de dotation pendant toute la durée du 7<sup>e</sup> PCRD (c'est-à-dire au cours de la période 2007-2013) : 300 M€ proviendraient des 26 pays membres ayant adhéré à cette initiative (qui se sont engagés à spécifier des budgets d'intervention précis pour Eurostars), plus 100 M€ qui seraient versés par la Commission.

## La Commission pourrait s'impliquer aux côtés d'Eureka

Par exemple, la France et l'Allemagne ont chacune décidé d'y consacrer 5 M€ par an... Avant de voir le jour, ce programme nécessite cependant l'accord du Conseil et du parlement européen, qui doivent s'assurer qu'il entre bien dans le cadre de l'article 169 du traité européen autorisant le financement de projets par l'Union européenne. Il ne pourra être ratifié que dans un peu moins d'un an, précise Remy Renaudin, mais un premier appel à projets devrait être lancé avant la fin de cette année.

JACQUES MAROUANI